

**Réunion plénière du mercredi 9 septembre 2015*****Membres présents :***

Jan Verhoeve, président, Dominique Darte, Michel De Wolf, Ariel Gonzalez Ruiz, Henri Olivier, Laurence Pinte, Maria Ploumen, Véronique Tai, Bergie Van Den Bossche, José Vilain.

***Membres représentés par procuration :***

Catherine Dendauw, Guy Girouille, Lodewijk Goubert, Daisy Vervenne.

***Sur la base des orientations et des notes de discussion rédigées à cet effet, la Commission a traité les sujets suivants:***

- Synthèse de l'avis CNC 2015/5 - Traitement comptable de droits réels sur biens immeubles : usufruit - superficie - emphytéose - servitude ;
- Révision de l'avis CNC 139/1 relative au traitement comptable de droits de souscription ;
- Traitement comptable de dividendes échus non réclamés d'actions au porteur ou nominatives ;
- Traitement comptable du tax shelter dans le chef de la société de production (conventions-cadres conclues à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015) ;
- Traitement comptable de la réserve de liquidation visée à l'article 541 CIR 92 et de la cotisation spéciale sur la réserve spéciale de liquidation (Loi-programme du 10 août 2015, MB 18 août 2015).